

10 février 2010

N° 02 – 2010

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Sylvain Fort + 33 1 46 98 71 39

Head of Communications

Antonio Moretti +44 20 3207 8562

Investor Relations Director

SCOR atteint ses objectifs stratégiques : croissance des volumes et augmentation de la rentabilité prévisionnelle caractérisent les renouvellements Non-Vie de ce 1^{er} janvier

SCOR tire profit d'un renforcement de sa position au sein du secteur de la réassurance et de sa stratégie axée sur la rentabilité technique. Le Groupe enregistre ainsi une croissance significative de son volume de primes et une amélioration escomptée de la rentabilité des affaires souscrites, avec globalement une légère hausse tarifaire. SCOR poursuit par ailleurs sa diversification tout en veillant à optimiser l'allocation de son capital. Sur un marché en règle générale équilibré, SCOR maintient une gestion dynamique de son portefeuille en résiliant les contrats ne satisfaisant pas les critères de rentabilité fixés et en les remplaçant par des contrats supérieurs en qualité et en volume.

Faits marquants des renouvellements 2010 :

- Amélioration moyenne de 300 points de base du ratio brut de souscription attendu ;
- Augmentation en volume de 7 % à taux de change constants pour atteindre EUR 1 787 millions tout en appliquant une politique d'amélioration de la rentabilité technique ;
- Hausse moyenne pondérée de 2 % des prix sur l'ensemble du portefeuille ;
- 7 % du total des primes arrivant à renouvellement résiliées et remplacées par des augmentations de parts et des affaires nouvelles, tant avec des clients existants qu'avec de nouveaux clients, permettant d'anticiper une amélioration du niveau de rentabilité ;
- Réaffirmation de la solidité et de la qualité du fonds de commerce de SCOR avec un taux d'attrition du portefeuille du fait des cédantes de moins de 1 %, une augmentation de nos parts et l'acquisition d'affaires nouvelles avec des clients existants ou nouveaux ;
- Poursuite du renforcement en réassurance non-proportionnelle (36 % contre 35 % en 2009) et plus grande diversification géographique grâce à une croissance ciblée des activités dans les zones Amérique (17 % contre 15 %) et Asie-Pacifique (5 % contre 4 %) ;
- Primes brutes émises en Non-Vie estimées à près de EUR 3,5 milliards pour l'exercice 2010 (contre EUR 3,26 milliards en 2009) ;
- Attente d'un ratio combiné net tendant vers 96 % pour l'exercice 2010.

Victor Peignet, Chief Executive Officer de SCOR Global P&C, a déclaré : « *Gestion du portefeuille, rentabilité et croissance sont les trois maîtres-mots de ces renouvellements 2010. Grâce à la poursuite de sa gestion dynamique du portefeuille, SCOR Global P&C prévoit une amélioration de la rentabilité technique due à la résiliation des affaires ne respectant pas les objectifs de rentabilité et à leur remplacement par des affaires potentiellement plus performantes. Je suis très satisfait de voir que, grâce au travail de nos équipes et conformément à nos prévisions initiales pour les renouvellements de SCOR Global P&C, nous avons pu réaliser une augmentation générale des tarifs. Le succès de ces renouvellements au 1^{er} janvier confirme nos prévisions de ratio combiné net pour 2010, qui devrait tendre vers 96 %* ».

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00

Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09

www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357

Siret 562 033 357 00020

Société Européenne au capital

de 1 450 523 984,67 euros

10 février 2010

N° 02 – 2010

Renouvellements des Traités de Dommages et de Responsabilité

Le volume total de primes renouvelées au 1^{er} janvier 2010 augmente de 3 % pour s'élever à EUR 1 315 millions contre EUR 1 275 millions de primes arrivant à échéance (soit 76 % du volume annuel des Traités de Dommages et de Responsabilité).

8 % des primes des Traités de Dommages et de Responsabilité (soit EUR 106 millions) arrivant à renouvellement sont résiliées, auxquels s'ajoutent 2 % d'affaires restructurées, traduisant la politique active de gestion du portefeuille menée par le Groupe.

SCOR Global P&C compense ceci par la conclusion de nouvelles affaires avec des clients existants ou nouveaux à hauteur respectivement de EUR 66 millions et de EUR 34 millions, et par une augmentation de ses parts dans les affaires renouvelées (EUR 38 millions).

Les hausses tarifaires notamment dans les affaires non-proportionnelles (légèrement supérieures à 3 %), contribuent pour l'essentiel au volume additionnel de primes de EUR 32 millions.

La gestion rigoureuse du portefeuille et la politique du Groupe axée sur la rentabilité technique se concrétisent par une amélioration du ratio brut de souscription d'environ 2 %.

Un rééquilibrage géographique des Traités de Dommages et de Responsabilité en faveur des zones Amérique et Asie-Pacifique

SCOR enregistre un volume d'affaires stable dans la zone EMEA (Europe, Moyen-Orient et Afrique) avec des primes émises de EUR 1 020 millions contre EUR 1 021 millions en 2009. Toutefois, des disparités importantes sont constatées entre les différents marchés en raison des conditions locales et des mesures prises par SCOR pour garantir le respect des objectifs de rentabilité.

En Allemagne et au Royaume-Uni, le total des primes souscrites au 1^{er} janvier baisse respectivement de 14 % et de 29 % pour atteindre EUR 174 millions et EUR 65 millions ; ces changements sont principalement dus à la réduction volontaire des activités de réassurance proportionnelle Dommages et Automobile en Allemagne, et des affaires de réassurance Automobile non-proportionnelle britannique, réduction partiellement compensée en Allemagne par une légère augmentation des affaires non-proportionnelles en Dommages aux Biens.

Au Moyen-Orient et en Afrique, le volume d'affaires augmente de 19 % à EUR 135 millions grâce à de nouveaux développements au Moyen-Orient (par exemple en Arabie Saoudite) et en Afrique du Sud dans le domaine des branches à développement court.

Une augmentation importante des primes (+15 %) est également enregistrée dans la zone Amérique, en particulier dans le segment-cible des compagnies d'assurances régionales aux Etats-Unis. Au Canada et en Amérique Centrale, les affaires sont renouvelées dans un environnement favorable inchangé, alors que pour les marchés des Caraïbes et de l'Amérique du Sud une politique prudente est adoptée.

En Asie-Pacifique, SCOR Global P&C enregistre une croissance importante grâce à la réactivation de son implantation en Australie et à de nouveaux développements au Pakistan. La politique de souscription en Chine demeure très sélective. Sachant que dans cette région, seuls 27 % environ des Traités de Dommages et de Responsabilité arrivent à renouvellement au 1^{er} Janvier 2010 – le Japon, la Corée et l'Inde renouvelant leurs programmes au 1^{er} avril 2010 – le volume de primes augmente de 19 % pour atteindre EUR 67 millions.

10 février 2010

N° 02 – 2010

Augmentation continue de la part des affaires non-proportionnelles dans le portefeuille de Traités de Dommages et de Responsabilité

Le total des primes souscrites en réassurance proportionnelle est stable (EUR 842 millions contre EUR 835 millions un an auparavant) alors que celui des affaires non-proportionnelles enregistre une hausse significative pour passer de EUR 440 millions à EUR 472 millions. En effet, SCOR Global P&C réduit le volume des affaires proportionnelles dans certains marchés et branches d'activité (par exemple réassurance Dommages aux Biens et Automobile en Allemagne) et augmente celui des traités non-proportionnels (par exemple en Allemagne, en France et au Benelux) en appliquant une politique de souscription rigoureuse conforme aux objectifs de rentabilité du Groupe.

Le portefeuille de Dommages couvrant les catastrophes naturelles, qui représente environ 15 % du volume de l'ensemble des Traités de Dommages et de Responsabilité de SCOR, augmente de 9 % pour passer de EUR 175 millions en 2009 à EUR 192 millions en 2010. Cette hausse est la résultante d'une croissance du volume de primes dans les marchés bénéficiant d'un environnement tarifaire favorable (tels que la France et l'Espagne) et d'une réduction du volume d'affaires dans les pays offrant des conditions moins avantageuses (à l'instar des Caraïbes et de l'Amérique du Sud).

Traités de Spécialités

SCOR démontre une nouvelle fois la solidité de son fonds de commerce et l'efficacité de son approche globale. En effet, le secteur des Traités de Spécialités progresse fortement puisque les primes atteignent EUR 472 millions contre EUR 394 millions arrivant à renouvellement (62 % du volume annuel), soit une augmentation de 20 %. Les équipes de SCOR compensent largement les 4 % d'affaires résiliées, soit EUR 17 millions, en souscrivant de nouvelles affaires avec des clients existants ou nouveaux à hauteur respectivement de EUR 34 millions et de EUR 11 millions. Les nouvelles parts acquises sur des programmes existants conduisent à une augmentation du volume de primes à hauteur de EUR 28 millions. L'amélioration des tarifs principalement et des conditions du marché se traduit par une croissance du chiffre d'affaires de EUR 7 millions.

La gestion rigoureuse du portefeuille et la politique du Groupe axée sur la rentabilité technique devraient permettre d'améliorer le ratio brut de souscription de près de 6 %, amélioration principalement liée aux branches Crédit et Aviation.

Poursuite d'une politique sélective de croissance dans le domaine des Traités de Spécialités mettant à profit la solidité de notre fonds de commerce et de notre réseau, et les synergies avec les Traités de Dommages et de Responsabilité

SCOR mène une gestion du cycle très active en Traités de Spécialités en tirant parti des avantages offerts par le secteur en termes de diversification.

L'activité Crédit-Cautions enregistre une forte croissance de 29 % pour passer de EUR 105 millions à EUR 135 millions. En effet, cette branche connaît une augmentation tarifaire à deux chiffres en Crédit, ainsi qu'une réduction des frais d'acquisition. Avec EUR 102 millions de primes émises en 2010, dans un contexte tarifaire stable, la Construction (« *Engineering* ») enregistre une hausse de 23 % grâce à de nouvelles opportunités, malgré le ralentissement des investissements dans le monde.

Les activités Transport & Marine et Risques Agricoles sont également en forte croissance de leur volume de primes (respectivement +20 % et + 18 %) pour atteindre EUR 71 millions chacune.

La branche Aviation et Espace (à l'exception de GAUM) bénéficie d'une amélioration tarifaire, notamment en proportionnel, et réalise une progression de son volume d'affaires de 11 % pour atteindre EUR 29 millions.

10 février 2010

N° 02 – 2010

Dans le domaine très concurrentiel des grands risques d'entreprises qui fait face à des baisses tarifaires dues à la surcapacité du secteur suite à une période de très faible sinistralité, l'activité « Business Solutions » maintient son volume d'affaires, qui passe de EUR 120 millions à EUR 123 millions (comparaison des renouvellements du quatrième trimestre 2009 et de janvier 2010 avec ceux de l'an passé).

Les primes brutes émises de SCOR Global P&C pour l'ensemble de l'exercice 2010 devraient croître à un rythme comparable à celui de 2009 pour atteindre environ EUR 3,5 milliards (aux taux de change actuels) contre EUR 3,26 milliards en 2009. Le ratio combiné net devrait tendre vers 96 %.

*
* *

Définitions

- **Total des primes arrivant à renouvellement** : primes de tous les Traités ayant pris effet en janvier 2009 aux taux de change applicables au 31 décembre 2009 ;
- **Résilié/restructuré** : un client ou SCOR décide de résilier une affaire/des programmes et/ou de modifier leurs programmes (par exemple pour passer du proportionnel au non-proportionnel) ;
- **Volume sous-jacent x modifications tarifaires** : effet combiné des variations du volume d'assurance primaire, des expositions et des taux ;
- **Changement d'exposition** : se réfère au changement du profil des risques pour le portefeuille de SCOR ;
- **Nouvelles affaires/affaires restructurées avec des clients existants** : un client existant décide de placer de nouvelles affaires/programmes et/ou de modifier leurs programmes (par exemple pour passer du proportionnel au non-proportionnel) ;
- **Nouveaux clients** : acquisition de nouveaux clients ;
- **Variation des parts** : un client ou SCOR décide de réduire ou d'augmenter le niveau de participation de SCOR dans un ou plusieurs de ses traités
- **Total des primes renouvelées** : primes de tous les Traités prenant effet en janvier 2010 aux taux de change applicables au 31 décembre 2009 ;
- **Ratio brut de souscription** : rapport sinistres à primes, déduction faite des coûts d'acquisition (commissions de réassurance aux cédantes et de courtage) hors frais généraux pour une année de souscription donnée ;
- **Ratio technique net** : rapport sinistres à primes nets de récession et de coûts d'acquisition (commissions de réassurance aux cédantes et de courtage) pour un exercice comptable donné ;
- **Ratio combiné net** : ratio technique net plus taux de frais généraux pour un exercice comptable donné

*
* *

Communiqué de presse**(p.5/5)**

10 février 2010

N° 02 – 2010

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences significatives entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Des informations complémentaires concernant les risques, les incertitudes et les litiges en cours figurent dans le Document de référence de 2008 déposé auprès de l'AMF sous le numéro D.09-0099 (le "Document de Référence") et actualisé dans le rapport semestriel. Ces deux documents sont disponibles sur le site Internet de SCOR www.scor.com. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.